

**APPEL À PROJETS 2023**

**DEVELOPPEMENT DE TIERS-LIEUX**

Formulaire de candidature

|  |
| --- |
| Date limite de remise de la candidature : **31 mars 2023**  Formulaire complété et documents annexes à envoyer à : [tiers-lieux@orne.fr](mailto:tiers-lieux@orne.fr) |

**CONTACT**

Porteur du projet (demandeur de la subvention) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Type de demandeur

Commune de l’Orne / Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

EPCI / Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Contact référent pour la candidature

NOM Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Fonction : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Tel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**PROJET**

|  |
| --- |
| Intitulé du projet : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Demande pour le développement d’un lieu existant  Demande pour la création d’un nouveau lieu |
| Adresse du tiers-lieu : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Superficie du lieu : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Calendrier prévisionnel de réalisation  Date du début des travaux : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.  Date d’ouverture du lieu : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. |

**LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À LA CANDIDATURE**

délibération de la collectivité actant le projet,

devis descriptifs et estimatifs des travaux ou études envisagés,

plan de financement prévisionnel,

relevé d'identité bancaire,

engagement de contribuer à un réseau départemental des tiers-lieux,

**PRESENTATION DU PROJET**

|  |
| --- |
| *Cochez* **au moins 3 critères** auxquels le projet émarge |
| travailler autrement (mutualisation de moyens, matériel, coworking, etc.),  faciliter le rapport à la culture et aux savoirs (programmation culturelle, échange de savoirs, etc.),  créer, fabriquer, innover (fablab, médialab, ateliers artisanaux partagés, etc.),  mettre en œuvre la transition écologique (repair café, épicerie solidaire, etc.),  accéder aux services publics et droits sociaux (accueil pour démarches administratives, etc.),  faciliter l'appropriation du numérique (cybercentre, etc.),  favoriser les temps collectifs (cuisine solidaire, animation collective, etc.),  favoriser les projets « itinérants », proposant d'aller vers les usagers du territoire ne pouvant se déplacer ou du « démarchage » auprès de ceux susceptibles de s'y rendre et d'animer le lieu.  Pour rappel : Le Département appréciera en quoi le projet démontre une dynamique collaborative et participative locale engagée, son essence même devant être de favoriser le lien social. |
| Détails du projet :  Décrivez l’opération, les services proposés, les éventuelles études pré-opérationnelles, les modalités d’association des futurs utilisateurs du Tiers-lieux, les partenariats avec d’autres acteurs et le fonctionnement de l’espace partagé.  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Descriptif qualitatif du projet | |
| Points d'appui permettant une appréciation globale de la qualité du projet : la réalisation d’une étude préalable (étude de faisabilité et sur le fonctionnement de l’espace, la dynamique collaborative et participative locale, l’animation, l’accompagnement aux usages numérique, l’accessibilité des services au public, le lien social et la solidarité, la revitalisation des centres-bourgs, les mobilités, la modularité des espaces, l’amplitude horaire d’ouverture (accès sans présence humaine 24h/24 idéalement), la desserte par le Très Haut Débit ou la fibre optique, le développement durable, la citoyenneté, l’inscription dans une démarche contributive pour permettre le partage des expériences et la mutualisation des ressources à l’échelle du territoire ornais, l’adhésion à un réseau local, régional et/ou national, etc.  Argumentaire sur les aspects qualitatifs du projet :  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

**Dépenses d’investissements**

|  |  |
| --- | --- |
| Dépenses d’investissements | Montant |
| construction, rénovation, réhabilitation, mise en accessibilité et aménagement de locaux, y compris fournitures de matériaux et aménagements extérieurs (hors VRD). | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Détails des dépenses : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| équipements (équipements technologiques, mobiliers, machines, signalétiques...) y compris achats de seconde main sur présentation de factures | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Détails des dépenses : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| frais de maîtrise d’œuvre, d’études architecturales et de programmation (y compris études bâtimentaires, techniques, réseaux...) et contrôles spécifiques obligatoires (sol, techniques, Système de Sécurité Incendie, Organisation Pilotage et Coordination (OPC), Sécurité et Protection de la Santé (SPS), Contrôle Scientifique et Technique (CST), plomb et amiante...), etc). | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Détails des dépenses : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |